FICHE INFORMATION PATIENT

Vous avez rendez-vous pour un examen d’échographie ou d’exploration vasculaire au CHU Poitiers.

Le CHU Poitiers dispose d’un protocole de coopération entre certains médecins et les manipulateurs d'électroradiologie pour la réalisation d'examens d'échographie-Doppler.

Cela signifie qu’il est possible que votre examen soit réalisé par un manipulateur d'électroradiologie. Il s’agit de professionnels de santé titulaires du diplôme d’inter-université d’échographie d’acquisition.

Ils réalisent des examens d'échographie-Doppler en respectant les dernières recommandations médicales, et sous la responsabilité d'un médecin qui reste disponible à tout moment.

Le service d'imagerie s'engage à ce que la qualité et la sécurité de l’examen échographique soient assurées et évaluées. Vous êtes libre d’accepter ou de refuser ces modalités de prise en soin.

Le manipulateur d’électroradiologie répondra à vos questions et recueillera votre consentement oral.

Un refus de votre part n’impactera pas votre relation avec le médecin, ni avec les autres professionnels participants à votre prise en soin.

En cas de refus, et pour une question d’organisation, merci de nous en informer à l’avance au 05.49.44.47.91